Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017)

Heft: 2177

Artikel: Appel à tous les acteurs politiques : tenez-vous en aux faits! : Un communiqué de presse de l'Association suisse des institutions de Prévoyance vieillesse 2020

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014378

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

revoir la prise en charge des maladies chroniques. Nous avons déjà rappelé que 20% de la population consomme 80% des ressources et que leur prise en charge n'est probablement pas optimale. Nous reviendrons sur cet aspect de l'économie sanitaire dans un prochain article.

Appel à tous les acteurs politiques: tenez-vous en aux faits!

Un communiqué de presse de l'Association suisse des institutions de prévoyance sur Prévoyance vieillesse 2020

Asip - 09 septembre 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/32102

L'Association suisse des institutions de prévoyance (Asip) appelle instamment tous les acteurs politiques à s'en tenir aux faits pendant la campagne de votation sur la réforme Prévoyance vieillesse 2020 et, compte tenu de la complexité de ce projet, à ne pas tomber dans des raccourcis simplistes, ambigus ou susceptibles d'être mal interprétés. Vous trouverez ci-après quelques exemples des déclarations fallacieuses les plus largement répandues et les faits fondamentaux qui ont été écartés.

Les opposants à la réforme prétendent que, si la réforme était acceptée, les générations les plus jeunes devraient en supporter la plus lourde charge financière. Ils comparent toutefois des périodes de cotisations inégales. Selon l'Asip, une telle comparaison est indéfendable. Quand on veut comparer le loyer de deux appartements, on ne compare pas le loyer mensuel de l'un au loyer trimestriel de l'autre. De plus, en réduisant de deux tiers la redistribution dans le deuxième pilier, contraire au système de la prévoyance, la réforme contribuera à stabiliser la prévoyance vieillesse et profitera particulièrement aux plus jeunes. Or, cela est souvent passé sous silence.

Les détracteurs du projet affirment quant à eux que les personnes appartenant à la *«génération de transition»* sont les véritables profiteurs de la réforme. Mais, en réalité, c'est précisément la génération de transition qui a financé, sans l'avoir voulu, pendant plusieurs années cette redistribution inéquitable des plus jeunes vers les plus âgés dans le deuxième pilier. Elle a, de ce fait, été contrainte de céder une partie des rendements réalisés sur son capital. La garantie des droits acquis est nécessaire si l'on veut atteindre le principal objectif de cette réforme, à savoir le maintien du niveau des rentes. Ce n'est pas en considérant une telle mesure comme un profit qu'on y arrivera.

Les opposants soutiennent par ailleurs que les retraités actuels compteraient parmi les perdants de la réforme. Or, ils ne paieront qu'à partir de 2021 la légère augmentation de la TVA (0,3%) prévue. Prétendre que cette mesure les pénalise ne se justifie pas, surtout que la TVA est supportée solidairement par tous les consommateurs. Du reste, cette répartition de la charge financière sera pratiquement imperceptible. La réforme garantit au contraire les rentes des retraités actuels.

L'Asip s'est fixée comme objectif d'améliorer la compréhension des questions de prévoyance et, parallèlement, de lutter contre la désinformation. Pour l'Asip, il est important que les électrices et les électeurs puissent se former une opinion équitable et fondée sur des arguments professionnels.